

Vivre à Melle

N° 76
JUILLET 2007



Que suis-je ? Où suis-je ?
réponse page 4

De l'eau, de l'air, de la terre et de la sagesse...

«Les activités dévastant l'environnement et les sociétés se poursuivent. Nous sommes aujourd'hui face à un défi qui exige un changement de pensée, pour que l'humanité cesse de menacer le système qui soutient son existence. Il nous est demandé d'assister la Terre pour l'aider à guérir de ses blessures et, ce faisant, guérir les nôtres – et même embrasser la création dans toute sa diversité, sa beauté, ses merveilles. Cela se produira si nous voyons le besoin de faire renaître notre sentiment d'appartenance à une vaste famille de la vie, avec qui nous avons partagé notre processus évolutif.» (Extrait du discours prononcé à Oslo le 10 décembre 2004) Wangari : Maathai, Prix Nobel de la Paix 2004.

La 3^e Biennale d'art contemporain de Melle a débuté le samedi 23 juin dernier et c'est à partir de ces éléments essentiels l'eau, l'air, la terre et beaucoup de sagesse que cette biennale s'élabore depuis plusieurs mois.

Vingt artistes français et internationaux, plasticiens, écrivains et musiciens, réalisent depuis août 2006 des œuvres riches de sens, pérennes ou éphémères qui vont prendre place dans toute la ville : dans les rues, les jardins, dans le patrimoine, chez les commerçants. Partout et chaque jour les œuvres vont dialoguer avec les Mellois et les visiteurs... pour continuer d'inventer la vie.

Les projets des artistes, conçus pour la plupart pour la Ville de Melle, portent sur des questions vitales attachées aux grands enjeux environnementaux qui sont les nôtres aujourd'hui : le partage et la qualité de l'eau, de l'air, l'effet de serre et les dérèglements climatiques, la reforestation, l'économie et l'immigration, la protection de la biodiversité, les énergies renouvelables...

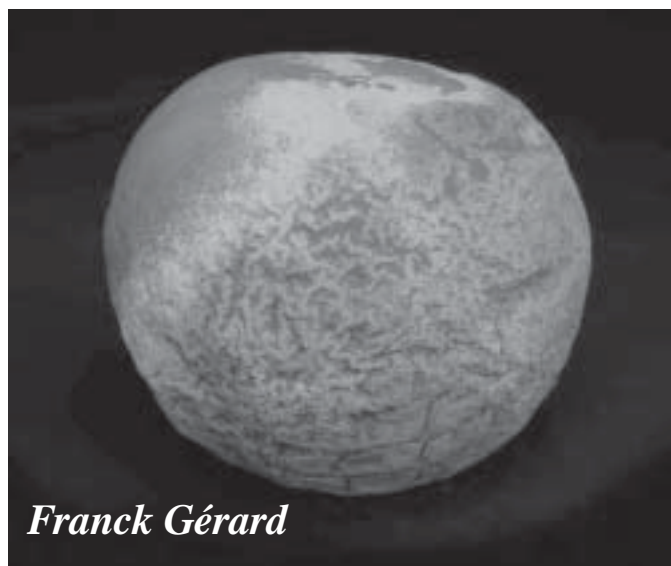
Cette nouvelle Biennale intitulée «Eau, air, terre : La sagesse du jardinier» nous invite donc à réfléchir ensemble et durablement, artistes et citoyens, aux relations entre l'être humain, ses activités et son environnement. Toutes les œuvres créées contribuent à une prise de conscience agissante à l'égard du vivant «qui nous entoure et dont nous sommes» ainsi que l'énonce Gilles Clément qui réalise dans le parc de la Maladrerie un «Jardin d'eau-Jardin d'orties».

Dans la ville où l'arbre est roi avec ses mille deux cents essences plantées il y a 20 ans par la municipalité, le jardin de Gilles Clément, modeste par sa taille, est emblématique par son sens. Il met en œuvre le traitement de l'eau et l'usage horticole de l'ortie. Pour Gilles Clément, il s'agit «de sauver l'eau» : un lagunage, et des jardins filtrant la pollution de l'eau par les plantes aquatiques. «Le Jardin d'eau» de Melle montre à petite échelle ce qu'il est possible de faire pour rétablir l'équilibre biologique des milieux aquatiques.

Il s'agit d'autre part de montrer l'utilité des orties, plantes utilisables en vert ou en purin, accessibles et gratuites. Il défend son utilisation libre et dénonce les aberrations de la loi d'orientation agricole votée puis amendée en 2006. Il renvoie à la question générale de la confiscation du bien commun puis à sa marchandisation par le brevetage du vivant.

Habitants et visiteurs emporteront gracieusement pour leurs jardins le «purin» d'ortie préparé. Avec le concours des commerçants de la Ville et de l'association des « Amis de l'Ortie », nous pourrons goûter les vertus de l'ortie chez

les restaurateurs et les traiteurs de Melle pendant tout l'été et au-delà.



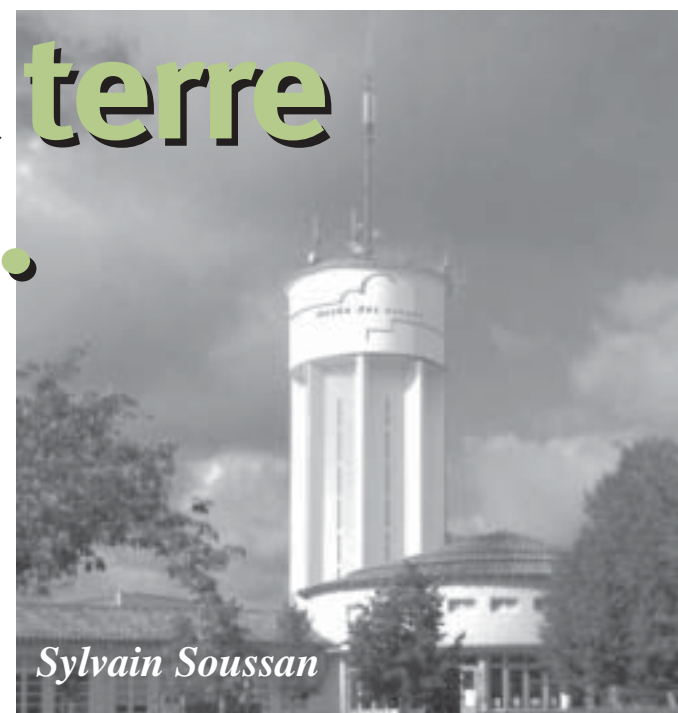
Franck Gérard

Façade du Crédit Agricole
«COLLECTION, FAMILLE VANITÉ : ORANGE N°1,
ORANGE À DESSERT ISSUE D'UN FILET DE 3 KG,
CATÉGORIE 1, VARIÉTÉ NAVEL-LATE,
CALIBRE 6-7, TRAITÉE AVEC IMAZALIL ET
THIABENDAZOLE ENROBÉE À LA CIRE VÉGÉTALE.
ORIGINE ESPAGNE, ACHETÉE DANS UNE GRANDE
SURFACE, NANTES, JEUDI 27 FÉVRIER 2004»
Création, photographie sur bâche 365 x 250 cm

Lectures et Musiques aux Jardins

Musique et littérature sont associées aux arts plastiques comme en 2003 et 2005 lors des précédentes éditions. Huit rendez-vous «Musique et Lectures aux Jardins» se dérouleront les samedis et dimanches de juillet et août à 18 h. Le programme littéraire est réalisé en partenariat avec la Médiathèque de Melle, l'association Lire à Melle, le service des Espaces verts, l'Office de Tourisme. Des textes d'écrivains attachés aux jardins, à l'écologie, au paysage seront lus dans quatre jardins différents de la Ville. L'écrivain François Bon donnera lecture des textes produits au cours de l'atelier d'écriture au Centre d'aide par le travail.

Jean-Pierre Courjaud et Dominique Pichon donneront quatre créations musicales pour jardins publics. Ces concerts sont réalisés en partenariat avec l'association culturelle du Plateau Mellois, l'École de musique du Pays



Sylvain Soussan

Le Château d'eau en Musée des Nuages

En 1974, l'agronome René Dumont boit un verre d'eau devant des milliers de téléspectateurs. «Il nous faut, dit-il, dès aujourd'hui considérer l'eau comme une denrée rare, donc appréciée, respectable et cesser de la gaspiller». Sylvain Soussan, conservateur du Musée des nuages, sait que «le ciel est la plus grande multinationale de distribution d'eau de la planète. Nuages et châteaux d'eau répondent à une définition commune : ce sont des réserves de pluie en suspension.

L'eau est un élément essentiel au fonctionnement de tout écosystème, dans notre vie de tous les jours, dans nos activités attachées à l'agriculture ou à l'industrie. La qualité de l'eau, sa consommation, sa conservation partagée sont des enjeux majeurs. C'est cette sensibilisation et prise de conscience que manifeste l'inscription «Musée des nuages» sur le réservoir du château d'eau de la commune de Melle, haut de 34 mètres. Une inscription que l'on souhaite voir s'inscrire sur d'autres architectures de châteaux d'eau de la région. Un signe poétique autant que scientifique.

Du château d'eau à la table... une édition de verres gravés au logo du Musée des nuages sera diffusée dans les cantines des établissements scolaires de Melle à l'usage des enfants scolarisés.

Mellois, les Arts en boules, la ronde des Jurons, les Mines d'argent des rois Francs.

La musique s'inspirant du mouvement répétitif est à la fois composée et improvisée : les instruments sont des guitares, cithares, sur des ambiances sonores mêlant sons naturels propres aux lieux retenus, sons enregistrés (textes, insectes...) et installations sons sonores. Des chaises longues sont disposées, la diffusion est multiple et spatialisée. L'auditeur, alors placé dans cet environnement propice à l'écoute, est invité à se centrer sur lui-même et à se laisser imprégner de sons.

Quatre concerts seront donnés, structurés autour des matières sonores empruntées à la nature ; les bruits de la ville et de la vie ; poètes et bavardages ; le 4^{ème} concert mêlant les trois premiers.

Les habitants et auditeurs sont invités à apporter leurs fauteuils de camping, transat et pique-nique. **Entrée libre.**

Le savez-vous ?

Bienvenue !

Au nouveau magasin de déco de Jacquy MARBOEUF, 4, place René Groussard «Demeure 1823».

Mise en place du plan canicule :

Comme les années précédentes, les mairies sont tenues de créer un fichier des personnes vulnérables en cas de grandes chaleurs et de déclenchement du plan canicule par le préfet. Le CCAS en collaboration avec le CLIC du Pays Mellois, la Croix-Rouge et la MSA organisent des visites à domicile afin de s'assurer que tout va bien pour les personnes figurant dans ce fichier.

Si vous n'avez pas été contacté par le CCAS de la mairie et que vous désirez figurer dans ce fichier, faites-vous connaître en téléphonant au numéro suivant : 05 49 27 24 53.

Résultat du concours d'avril : Sur le thème du «feu»

Prix du public : Amandine et Caroline FOURNIER

Prix du jury : Jean-Pierre LUCAS

Prix des enfants : Dany MASSON.

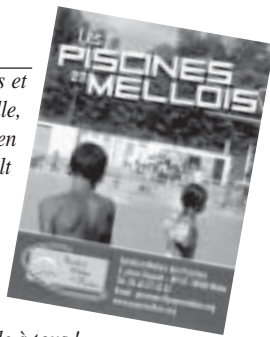
Création d'un Syndicat Mellois des Piscines :

Afin de mutualiser leurs moyens humains, matériels et financiers, les communautés de communes de Melle, Celles, Cœur du Poitou et Sauzé se sont associées en créant le Syndicat Mellois des Piscines 2, place Bujault 79500 MELLE

Courriel : piscines@paysmellois.org

www.paysmellois.org

Vous trouverez, dans vos mairies, des petites plaquettes avec les horaires des quatre piscines ainsi que celle d'hiver de Melle. Bel été et bonne baignade à tous !



Ne gênez pas vos voisins !

Savez-vous que vous ne devez pas utiliser des appareils réglés anormalement (télévision, radios, chaînes hi-fi, instruments de musique etc), dans le but de ne pas gêner vos voisins. (arrêté de la préfecture de Niort du 26 mars 2003).

De plus, et afin de protéger leur tranquillité, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de gêner le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Nous vous rappelons également que les feux de jardins sont interdits en ville.

L'AGORA, centre de prévention pour les jeunes

Anonyme et gratuit

Des professionnels pour vous informer, vous écouter, vous aider : sexualité, drogues, violence, estime de soi, troubles du comportement alimentaire.

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans interruption

www.lagora.cg79.fr • lagora@cg79.fr • 10, place Bujault 79000 Niort.

Salle des fêtes : ça avance !

Les travaux d'électricité, de chauffage, de gros œuvre des façades et la mise en place des ouvertures sont terminés.

Les peintures intérieures sont commencées, les terrassements extérieurs sont en cours, tout est prévu pour que l'ouverture au 1^{er} septembre soit respectée.

Message pour les propriétaires :

Vous souhaitez mettre en location un appartement, une chambre, un studio, prenez contact avec :

Service d'Information Logement des Jeunes (S.I.L.O.J) qui vous propose :

- une visite gratuite d'évaluation du logement
- l'adhésion à une charte de qualité
- la diffusion de votre offre sur Internet
- des conseils adaptés à vos besoins

Association «toits etc...» • Tél. 05 49 29 62 78 • www.logement-jeune-79.org

Les crottes de chiens sur les trottoirs, ça suffit :

Nous avons à plusieurs reprises signalé dans les journaux la nécessité pour les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal.

A ce jour, les résultats ne sont pas satisfaisants, et c'est contraints et forcés que nous allons mettre en œuvre l'arrêté du 17 janvier 2006 dans lequel vous trouverez les articles ci-dessous :

Article 1^{er} : il est expressément défendu de laisser divaguer les chiens sur la voie publique et dans les lieux publics (parcs, places, chemin piéton) seuls et sans maître ou gardien.

Article 2 : les chiens, même accompagnés, devront être tenus en laisse dans tous les lieux publics de l'article 1

Article 3 : tout chien errant trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière

Article 4 : la remise de l'animal à son propriétaire sera soumise à l'acquittement d'une somme de 11 € correspondant aux frais engagés

Article 5 : le propriétaire de tout chien non tenu en laisse dans les lieux cités à l'article 1 sera assujéti à une amende de 35 €

Article 6 : les excréments des chiens devront être éliminés par les propriétaires, tout manquement sera sanctionné par une amende de 11 €

Article 7 : les contraventions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivis conformément aux lois.

Afin de vous faciliter la tâche, il a été installé des lieux spécifiques pour les chiens :

- un en bas de la place Saint-Pierre
- un en face de la maisonnette de Saint-Hilaire
- un au square du tribunal
- un à l'entrée nord du parc de la garenne.

En outre, trois distributeurs de sacs seront installés :

- à l'angle de la rue Desfontaines et de la rue Guillotière
- en face le monument aux morts, côté foyer logement
- rue des promenades, près des halles.

De l'eau, de l'air, de la terre et de la sagesse... (suite)



Dominique Pichon



Eglise Saint-Savinien

Michael Dans

SMALL NOISE

Collection Fonds National d'art contemporain

Chaque année, une surface de forêts tropicales équivalente à 40% du territoire français est détruite ou dégradée principalement pour alimenter l'industrie

du bois et du papier, et ainsi finir en menuiserie, en salon de jardin ou en papier. Cela équivaut à un terrain de football (un hectare) détruit toutes les deux secondes ! De ces forêts dépend directement la survie de nombreux peuples indigènes. Les forêts anciennes abritent 80% de la biodiversité mondiale. Lorsque ces forêts (qui constituent une énorme réserve en CO2) sont brûlées, le gaz est relâché dans l'atmosphère et aggrave le problème du réchauffement climatique. L'effet de serre intensifie les catastrophes naturelles : inondations, sécheresses, typhons, ouragans se multiplient.

On se souvient en France et en Poitou-Charentes de la tempête qui, fin décembre 1999, a brisé ou déraciné d'ouest en est des centaines de milliers d'arbres.

Small noise (1) de Michaël Dans renvoie directement au «*jeu dangereux*» et mal maîtrisé de l'activité humaine mondiale. Ce Mikado géant est un chaos composé de 500 bâtons en bois et acier de 400 cm x 4,5 cm.

(1) produit en 2002 par le Centre international du paysage de Vassivière.

Place du palais

Michael Dans

«LOOPING» CREATION

Dans «*Small noise*» comme dans «*Looping*» (1) nichoir géant, se manifeste à travers la démesure des formes la pensée critique de l'artiste sans dogmatisme. Posé, place Saint-Pierre devant l'église, cette arche de Michael Dans invite à la protection de la biodiversité.

(1) produit en 2007 pour la Biennale de Melle l'atelier du Centre d'Aide par le travail - 166,5 / 136 x 109 cm)

Eglise Saint-Savinien

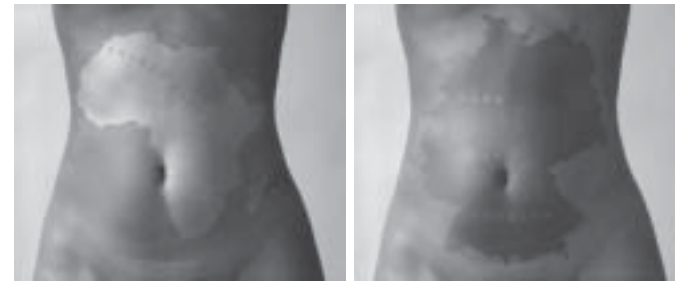
IngridMwangiRobertHutter

STATIC DRIFT - Création

Ingrid Mwangi et Robert Hutter travaillent en symbiose. Le diptyque «*Static Drift*» est une œuvre commune traçant les contours de leurs terres d'origine : le continent Africain et l'Europe représentée par les frontières de l'Allemagne.

La dérive des continents s'opère avec force et justesse sur le ventre d'Ingrid Mwangi.

Cette œuvre photographique exposée sur le mur extérieur de l'église Saint-Savinien réfléchit la relation Nord-Sud, la brûlante réalité du pillage du Tiers Monde .



Eglise

Saint-Pierre

Adel Abdessemed

HABIBTI - Collection de l'artiste

Saint-Pierre accueille «*Habibti*» (*Ma chérie*), squelette en verre soufflé, «*la sculpture, la vidéo, le dessin, l'écriture, l'action constituent autant de pratiques traversées par Adel Abdessemed pour offrir les lectures critiques de notre monde contemporain.*

Ha Cha Youn

MISS MELLE - Création

Chez tous les commerçants

Cette artiste aborde la question de la protection de l'environnement dans notre plus immédiate quotidienneté. Les nouvelles créations ont fait appel aux recherches de bio-industriels (Futuramat) avec le concours du Pôle régional des éco-industries pour réaliser une édition de poches biodégradables. Imprimée d'une œuvre de l'artiste Miss Melle est diffusée à 5000 exemplaires par les commerçants de Melle auprès de leurs clientèles.

EN COULEUR

Collection de l'artiste

Depuis 20 ans, Ha Cha Youn travaille à partir de poches plastiques multicolores qu'elle utilise comme une palette de peintre pour réaliser des compositions picturales par superpositions des matières transparentes et pliages. Un grand ensemble de cette série intitulée «*En couleur*» est présentée chez neuf commerçants de Melle.

BIODEGRADABLE

Création

Sur les places et jardins de la ville dix corbeilles de rue «*bi-flux*» à haute teneur sculpturale mettent en évidence le tri et la propreté.

Knud Viktor

« ALLÔ LA TERRE »

Parcours sonore. - Création

Allô la Terre s'écoute dans dix cabines téléphoniques (alimentées par l'énergie solaire). En décrochant chaque combiné on communique avec des rythmes de vies en pleine activité : Un lapin qui rêve, ronfle et soupire ; un escargot qui s'avance et deux escargots qui mastiquent leur salade ; le chant d'amour des mouches de vin ; un renard qui fuit ; un nid de mésanges ; une souris qui tête ; les palabres des fourmis «*qui atteignent la furia de tambours africains*». Un ver qui mange une pomme, un grillon qui n'arrive pas à démarrer son chant, la glotonnerie des vers à bois... Au creux de chaque oreille une symphonie visuelle !



Melle en chantier...Melle en chantier...Melle en chantier...



La salle des fêtes



Le futur lotissement de Parchaimbault



Le nouveau



Histoires en chemin

Après le succès remporté par l'édition 2006, Melle accueillera à nouveau le Festival Nuits Romanes de la Région Poitou-Charentes le vendredi 31 août prochain pour une soirée spéciale patrimoine mondial de l'Unesco conçue par l'agence niortaise Le Loup Blanc. Au menu de cette soirée, outre un temps convivial propice à l'échange et la rencontre, de courtes visites guidées de l'église Saint-Hilaire seront proposées et les membres de l'Office des phabricants d'univers Singuliers (Opus) revisiteront le lieu au cours de conférences aussi incongrues que crédibles. Après ce voyage immobile dans le registre de la vraisemblance, ce ravivement de patrimoine imaginaire, votre regard sur les lieux aura vraisemblablement changé. Vous n'en n'appréciez que mieux la mise en lumière de Philippe Terrasson et slalomerez de nouveau au milieu des « Lents pas d'air » pour contempler le site d'un œil neuf. Alors, vous pourrez emboîter le pas sage des personnages de la Cie Salamandre pour aller admirer le chevet de l'église. Là, au milieu des autres pèlerins d'un soir, vous aurez le sentiment du voyage accompli et vous donnerez rendez-vous aux prochaines Nuits Romanes...

«Traces»

«Traces est un projet de recherche artistique destiné à faire renaître avec des moyens modernes et contemporains l'architecture disparue qui entourait les édifices ou qui les composait».

Pour cet été, trois sites du Mellois ont été retenus dans le cadre d'une création en résidence. A l'église Saint-Maixent de Verrines-sous-Celles, la nef manquante sera réédifiée à l'aide de structures scéniques assemblées, habillées par la lumière, habitées par des comédiens, habitées par des projections de tableaux contemporains.

Cette création sera à la fois une scène et une installation. Les fouilles de Saint-Génard, suite à une collaboration avec l'archéologue en charge de celles-ci seront mises en valeur par des éclairages naturels et artificiels.

L'environnement vivant et animé de cette ancienne église priorale du XII^e siècle bâtie entre bois et vallons sera ainsi symboliquement et artistiquement recréé.

A Melle, sur le parvis de l'église Saint-Pierre, nous ne rechercherons pas les traces ou les vestiges de l'architecture puisque l'édifice est entièrement conservé.

Elle sera utilisée comme support à une recherche et à une restitution contemporaines des traces de vie des hommes qui l'ont construite.

En effet, avec l'aide de la vidéo et de l'infographie, la «construction» de l'église sera présentée aux yeux du public.

Sous la forme de films d'animation, les appareillages nécessaires à l'élévation de l'édifice seront reproduits par les artistes peintres et plasticiens.

Vous pourrez donc découvrir «TRACES», création en trois étapes :

- mardi 17 juillet à 21h30, Eglise de Verrines-sous-Celles
- le jeudi 19 juillet - 21h30 - Eglise de Saint-Génard
- le samedi 21 juillet - 19h - Eglise Saint-Pierre de Melle

Pour chacune de ces soirées, l'entrée est libre.

Le savez-vous ?

(suite)

Une commande publique pour l'autel de l'église Saint-Huaire :

L'Association Culturelle du Plateau mellois est une nouvelle association loi 1901 qui a pour objectif de «Protéger et mettre en valeur le patrimoine religieux du Mellois et plus particulièrement du canton de Melle». Elle a réfléchi ces derniers mois sur la mise en valeur du chœur de l'église Saint-Hilaire de Melle et a souhaité passer une commande publique. Suite à l'appel d'offre public de la DRAC, huit artistes se sont manifestés parmi lesquels deux candidats ont été sélectionnés par le comité de pilotage. Le choix définitif s'est porté sur l'artiste designer Mathieu Lehaneur qui présentera l'étude préalable de son projet en septembre.

D'excellents résultats pour nos jeunes sportifs !

En athlétisme

Vincent Toru en cadet, qualifié au Championnat de France au 800 m et au 1500 steeple. Ces deux performances lui permettent d'être classé respectivement 5^{ème} et 2^{ème} au niveau national (N3). Hugues Gaillard en junior espère une qualification au Championnat de France sur 1500 m.

Section UNSS - Lycée Desfontaines :

• **HandBall** : Sarah Wilhemi - 3^{ème} championnat d'Académie en junior/senior
Martin Birot - Vice-champion académie en junior/senior

• **Football** : Alexis Blanchard - 2^{ème} académique en junior/senior

• **CROSS Individuel** : Vincent Toru - Champion départemental - Champion d'académie et 16^{ème} au championnat de France

• **CROSS par équipe** : Vincent Bernard - 1^{er} au championnat départemental et 2^{ème} au championnat d'académie

• **Athlétisme en salle** : Thomas Coindeau - Champion d'académie en lancer et 2^{ème} académique en saut

• **Tennis par équipe** : Delphine Bouteiller - 2^{ème} champion d'académie

• **Danse Moderne** : Mathilde Dubray - Championne académique et participation à la biennale des championnats de France. Participation d'une équipe «Danse» au Championnat de France à LE GARRIC en mai dernier.

• **BASKET BALL Mellois** : L'équipe minime garçon termine 2^{ème} du championnat départemental honneur. L'équipe cadet garçon termine 1^{ère} ex aequo du championnat régional. L'équipe sénior garçon termine 8^{ème} du championnat régional.

• UNION SPORTIVE MELLOISE (Football)

L'équipe 1^{ère} termine 4^{ème} du championnat de Promotion d'Honneur - ligue du centre ouest. L'équipe 2 termine 7^{ème} de deuxième division. L'équipe 3 termine 3^{ème} de cinquième division.

• **Cabri Mellois** : Participation d'une équipe de douze gymnastes au Championnat de France Team Gym à Montluçon en mai dernier.

• **CLUB SPORTIF MELLOIS** : L'équipe senior de water polo est vice-championne régionale. L'équipe jeune de water Polo termine 3^{ème} au champion régional. A noter que Pierre Baquero a participé au Championnat Interrégional de natation sportive à Toulouse début juin sur 100 m dos et 50 m nage libre. A noter également que Sandra Gauthier participera au Championnat d'Europe des Maîtres en Slovénie fin août 07.

BOULEVARD DU JAZZ 6

Chers concitoyens, ceci n'est pas une profession de foi. Encore que, au détour de cette invitation à un voyage musical, vous rencontrerez des valeurs à l'œuvre dans cette sixième édition du Boulevard du jazz : la gratuité, la solidarité, la confiance, la complicité, l'écoute et si le ciel est avec nous pourquoi pas la beauté.

Vous l'avez compris pas de performances laborieuses, pas d'excellence, pas de synergie, pas d'exhibition de prestige, pas de frime, rien. Mais des moments inattendus à l'occasion d'une balade sur le chemin botanique, sur le parvis d'une église romane, en plein air sur le parking des fleurs, aux Mines d'argent, au lavoir de Loubeau.

Bien sûr le jazz, ce mélange improbable de l'Afrique et de l'Occident, sera comme il se doit à l'honneur : les 26, 27, 28 juillet vous retrouverez Géraldine Keller et Christiane Bopp en résidence à Melle cette année, Alban d'Arche, Pucinella, le Big Band Cellois, le duo Le Pichon-Courgeau. Nicomad et José Sanchez seront les représentants des musiques ethniques et en prime, quelques surprises dans le domaine du théâtre et de la danse et plus que jamais la revue de presse du samedi midi.

Voilà ! Bien à vous et bonne promenade

PROGRAMME LIEU POSSIBLE

PROGRAMME	LIEU POSSIBLE
Jeudi 26 juillet :	
19 h : Apéro-concert CHORALES	Jardin de l'Hôpital
21 h : Soirée en partenariat avec les «Mines d'Argent», suivi d'une animation sur la métallurgie	Mines d'Argent
vendredi 27 juillet :	
12 h : apéro concert en partenariat «les romanes» LE PICHON COURGEAU	Café du Boulevard
18 h : concert Jazz Vocal LE BABIROUSSA TRIO	Café du Boulevard
19 h : concert chanson française et black music NICOMAD	Parking du jardin
21 h : flamenco swing jazz JOSÉ SANCHEZ QUINTET	Cour Centre socioculturel
22 h 30 : jazz - PULCINELLA	Parking du jardin
samedi 28 juillet	
11 h : revue de presse Huîtres, vin blanc et bonne humeur décapante	Café du Boulevard
14 h : chanson française MONTBRUNO	Lavoir de Loubeau
14 h - 18 h : variation poétique pour une personne CARINE KERMIN (danse)	Melies
17 h : Résidence «envois des voix» GERALDINE KELLER et CHRISTIANE BOPP présentent un travail sur la voix et les instruments mené avec des musiciens amateurs et des chorales	Eglise Saint-Hilaire
18 h : chanson française MONTBRUNO	Jardin de l'Hôpital
21 h : concert jazz QUARTET BOPP KELLER	Cour Centre socioculturel
22 h : concert jazz ALBAN DARCHÉ TRIO	Parking du jardin

Les Rendez-vous

Avec le Centre socioculturel

Tél : 05 49 29 04 05 • Courriel : contact@melle-centresocioculturel.org
Sorties familiales été 2007 organisées par le secteur famille du Centre socioculturel du Mellois :

Samedi 9 juin : des Mines d'argent à la cuisine, visite des mines agrémentée d'une dégustation et découverte des saveurs du Moyen Âge

Jeudi 28 juin : Balade à pied à la découverte du Marais Poitevin et détente à Arçais

mercredi 11 juillet : Découverte d'un festival des jeux qui envahit les rues de Parthenay

Jeudi 19 juillet : Visite guidée et repas costumé de la ville médiévale et grillades à Melle.

Samedi 21 juillet : Découverte de l'attelage, concours de dressage à l'Asnerie du Baudet du Poitou à Dampierre sur Boutonne

Vendredi 3 août : Rendez-vous autour d'un barbecue pour se restaurer avant de rejoindre le chemin de la découverte pour une visite contée.

Jeudi 23 août : Découverte du mode de vie et de reproduction des autruches, émeus à la ferme aux autruches de Courlay

Les tarifs : Ils sont définis en fonction du quotient familial :
Quotient inférieur à 551 € Adulte 3 € Enfant 1,50 €
Quotient supérieur à 550 € Adulte 5 € Enfant 3 €
Renseignements et inscriptions :

Centre socioculturel du mellois 05 49 29 04 05 auprès de Géraldine

A Singulier pluriel et l'Office de Tourisme :

Tél : 05 49 29 10 30
• Singulier-pluriel@wanadoo.fr • Tourismemelle@wanadoo.fr
www.ville-melle.fr www.tourisme.fr/office-de-melle/melle
(Voir intercalaire joint)

Aux Mines d'Argent des Rois Francs

Tél : 05 49 29 19 54 • info@mines-argent.com (Voir intercalaire joint)

Au Café du Boulevard, avec les Arts en boule

Tél : 05 49 07 72 69 • Courriel : cab@mellecom.fr
site www.mellecom.fr/cafe (Voir intercalaire joint)

Avec la Ronde des Jurons et la Bêta-Pi

Tél : 05 49 27 01 28 • larondedesjurons@wanadoo.fr
(voir article et intercalaire joint)

Melle en chantier...Melle en chantier...Melle en chantier...



CES ASSOCIATIONS QUI FONT BOUGER MELLE : l'Association LA RONDE DES JURONS

La Ronde des Jurons a pour but «de promouvoir les domaines de l'art notamment par la création, la production et la diffusion d'œuvres artistiques et d'organiser des évènements artistiques et culturels.»

C'est une association qui a maintenant un peu plus de deux ans d'existence. Elle a été créée par les membres du groupe Morbleu et quelques amis avec pour objectif concret l'encadrement juridique du groupe.

Depuis plusieurs groupes amateurs ou professionnels locaux ou régionaux ont rejoint La Ronde des Jurons : Les Tontons Flingués, Le Gang des Charettes, Les Polis Sont Acoustiques.

La première année d'activité (2005) a permis l'organisation de dix concerts (Morbleu, Elmer, Les tontons flingués, Mousti) et la production d'une soirée avec le groupe brésilien Manimal en partenariat avec Rêves Marine, en août 2005.

Ce sont maintenant trente bénévoles qui trouvent l'énergie pour porter des projets collectifs.

La mise en place d'une programmation artistique au Café du Boulevard.

Imaginé fin 2006, cette première mini-saison (premier semestre 2007) a vu les prestations de Chasseloup, Coup d'marron, Trip'Hot, Le P'tit Bazar et Théâtre'Lit. Ces soirées ont regroupé de 35 à 80 personnes.

La Ronde des Jurons travaille aujourd'hui à la programmation 2007-2008, celle-ci sera définitive fin juin.

- Les Polis Sont Acoustiques ont rejoint l'association début 2006 en la sollicitant pour trouver des lieux de concert, l'année 2006 a été consacrée à la création de leur nouveau spectacle et à l'enregistrement de leur nouveau disque «On perce», sorti le 8 décembre dernier.

- La Ronde des Jurons a accompagné la création d'un local de répétition musicale (Le Quai) à Saint Léger de la Martinière. Aujourd'hui, ce lieu est mis à disposition des groupes et artistes locaux qui en font la demande, il est aussi le lieu de création pour les projets de l'association.

- Durant l'été 2006, l'association a mis en œuvre une création artistique intitulée «Parcours» dans le cadre des Nuits Romanes, avec le groupe Brésilien Manimal, Les Polis Sont Acoustiques dans une mise en scène d'Antoine Violette. Cette expérience a montré à la fois la capacité de l'association de se lancer dans des projets artistiques ambitieux et la nécessité de professionnaliser son action de création.

La spécificité de La Ronde des Jurons est d'abord de donner leur chance aux artistes locaux (certains sont pourtant partis loin), de leur rendre ce qu'ils donnent

depuis de nombreuses années au public, ça peut paraître modeste, mais parfois, il n'est pas nécessaire d'avoir de fabuleuses têtes d'affiche pour vivre et faire vivre de fabuleuses aventures humaines.

Actuellement, l'association travaille sur le projet de création artistique intitulé «Traces» (présenté page précédente) qui sera produit dans le cadre du Festival Nuits Romanes 2007 de la région Poitou-Charentes.

Ce projet rassemble des plasticiens, des musiciens, des artistes de théâtre et de théâtre de rue. La dernière étape aura lieu à Melle autour de l'Église Saint-Pierre.

Pour tout renseignement,
vous pouvez appeler le 06 88 74 63 30
où vous trouverez Sylvain
ou bien envoyer un courriel à
laronedesjurons@wanadoo.fr.

Siège social :
La Ronde des Jurons
Centre Socioculturel du Mellois
BP 38 - 8 place René Grousrad
79500 Melle

Le Baptême civil

Depuis 1989, seize baptêmes civils ont été célébrés à la Mairie de Melle.

Un certain nombre de nos concitoyens ignorent tout de cette cérémonie et questionnent assez souvent le personnel de l'accueil. Des précisions s'avèrent donc utiles.

Historique du baptême

Historiquement, l'origine du baptême est religieuse.

Au temps de Jésus-Christ, on baptisait les nouveaux chrétiens en les immergeant dans l'eau. En effet, le mot baptême vient du grec «baptizein» qui signifie immerger. Le baptême était le premier sacrement de l'initiation chrétienne, c'est-à-dire de l'entrée dans la religion chrétienne. Celui qui se portait garant du nouveau baptisé devant la communauté chrétienne, devenait son guide, son père spirituel, son parrain.

Puisque le baptême faisait entrer dans une vie nouvelle lavée de tout péché, on attendait bien souvent la fin de sa vie pour le demander. C'est ainsi que l'empereur Constantin (c'est peut-être le cavalier de l'église Saint-Hilaire), attendit d'être sur son lit de mort pour se faire baptiser en 337.

Dans les livres d'histoire de l'école élémentaire, on se rappelle aussi ce roi des Francs, Clovis, qui se fit baptiser avec trois mille de ses guerriers à Reims le 25 décembre 498 par l'évêque Rémi. Il fut ainsi le premier roi catholique. Les baptêmes étaient alors demandés par des adultes et avaient lieu à Pâques.

Au Moyen-Âge, la société est devenue chrétienne, on naît dans un monde chrétien, alors on baptise dès l'enfance. De plus, comme la mortalité infantile est assez effrayante à cause de la pauvreté, de la famine, des guerres, on fait baptiser ses enfants en bas âge pour les protéger.

Désormais, les baptêmes ont lieu toute l'année, pas seulement pendant les fêtes pascales. C'est à cette époque aussi, qu'on pratique le baptême en versant seulement de l'eau sur le front et non plus par immersion.

Le clergé commence à tenir des registres de cérémonies où sont notés les baptêmes, les mariages et les sépultures.

En 1539, le pouvoir royal confie officiellement aux prêtres le soin de procéder à l'enregistrement des individus.

Bientôt, tout sera inscrit sur un registre unique avec les signatures des parrains, des témoins.

En 1789, c'est la Révolution avec l'abolition des privilèges, les têtes coupées, les prêtres emprisonnés. Les cérémonies religieuses sont bannies.

En 1792, les registres paroissiaux deviennent des registres communaux. Ils sont ainsi retirés au clergé pour être confiés aux maires.

Le 20 prairial de l'an II (7 juin 1794), un acte de la Convention, à l'instigation de Robespierre, institue solennellement une cérémonie civile à l'occasion de la naissance des enfants. Il s'agissait alors de marquer son attachement à l'idéal républicain et laïc. C'est l'origine du baptême républicain.

Puis Napoléon s'installe au pouvoir et par le Concordat de 1802, réconcilie l'état et l'église catholique. Le baptême civil, institué huit ans auparavant, tombe en désuétude.

Mais le 9 décembre 1905, les députés votent la loi concernant la séparation de l'église et de l'état.

Elle proclame la liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. Alors, on voit reflourir les baptêmes civils.

En quoi consiste le baptême civil ?

Le baptême civil (ou républicain) est destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine et à le faire adhérer de manière symbolique aux valeurs républicaines. Les parents s'engagent à apprendre à leur enfant les sentiments de fraternité, le respect de la liberté, la tolérance, pour qu'il devienne un citoyen responsable et dévoué au bien public.

Le parrain et la marraine s'engagent à remplacer les parents si ceux-ci venaient à lui manquer, et à élever l'enfant dans le même esprit républicain.

Quelle valeur juridique ?

Le baptême civil est une cérémonie officielle puisqu'elle n'est pas prévue par le code civil. Il est donc par conséquent dépourvu de tout fondement juridique.

Il ne crée aucun lien de droit entre les parrain-marraine et l'enfant.

La signature de l'acte de baptême par les parrain-marraine ne les engage que de façon morale et affective vis-à-vis de l'enfant et de ses parents.

Pour les mêmes raisons, le maire n'est pas tenu de célébrer un baptême civil. D'ailleurs celui-ci n'est pas transcrit sur les registres de l'état civil, mais sur un registre spécialement destiné à cela.

En conclusion, sachez que le Maire de Melle et ses adjoints acceptent de célébrer les baptêmes civils, que ceux-ci ont lieu dans la salle des conseils, qu'il faut au préalable en faire la demande auprès des personnes de l'accueil.

Enfin, quels mots employer pour désigner cette cérémonie :

*Baptême ou parrainage ? Civil ou républicain ?
Il semble que la désignation de «Parrainage civil»
ou de «Parrainage républicain»
soit la plus appropriée.*

melle

Réponse de la page 1 :
Pompe à eau :
Rue de la Bretagne
à Melle



Ont participé à la rédaction :

B. FRANCOIS, Y. DEBIEN, S. GRIFFAULT, F. LEMAIRE,
S. MAZOYER, D. TRUCO et M. BERNIER pour les mots croisés.
Contact : Sylvie MAZOYER • Mairie de MELLE • 05 49 27 24 53
Courriel : CCAS@ville-melle.fr
Réalisé sur papier recyclé countryside par l'Imprimerie Italic 79
labellisée imprim'vert • 79500 Melle • 05 49 29 03 88
italic79@wanadoo.fr